

Belgium-Brussels: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 71/2023 11/04/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale

National registration number: 0227.581.301_26661

Postal address: rue Jourdan 45-55

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1060

Country: Belgium

E-mail: mpo@slrb.brussels

Internet address(es):

Main address: <https://slrb-bghm.brussels>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=478688>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=478688>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=SLRB-ATA+2+-+TAO+2_Accord+cadre+-+Raamovereenkomst-F02

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=52078>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

APPUI TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF (ATA 02) MARCHÉ ACCORD CADRE

Reference number: SLRB-ATA 2 - TAO 2_Accord cadre - Raamovereenkomst-F02_0

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La SLRB souhaite être accompagnée au niveau administratif et technique d'un bureau d'expertise technique durant les différentes phases de projets de types classiques (acquisition de bien existant ou terrain) et clés sur porte.

La mission consiste à analyser la qualité architecturale et technique d'un projet proposé au regard des attentes de la SLRB et de la SISF, ainsi qu'à vérifier la qualité des travaux par rapport aux documents contractuels annexés au compromis de vente, aux normes en vigueur en Région de Bruxelles-Capitale et aux règles de l'art.

La mission comprend également les volets de suivi de chantier (avec mandat de MO ou d'acquéreur final), ainsi que les agrégations/réceptions provisoires et définitives.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 1 050 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: La région de Bruxelles-Capitale

II.2.4. Description of the procurement

Les volets de la mission :

Au forfait mensuel :

- 1) Analyse administrative et technique de projets
- 2) Suivi de chantier conformément aux documents contractuels, aux normes en vigueur en Région de Bruxelles-Capitale et aux règles de l'art.
- 3) Agrégation provisoire
- 4) Suivi de la levée des remarques mentionnées lors de l'agrégation provisoire

En régie :

- 5) Analyse administrative et technique de projets
- 6) Étude de stabilité
- 7) Étude de sol
- 8) Suivi de chantier (en tant que MO pour la Direction Développement)
- 9) Réception provisoire
- 10) Suivi de la levée des remarques mentionnées lors de la réception provisoire

Le détail de chacun de ces volets est présenté dans la partie 4 : exécution du marché – clauses techniques.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1 050 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Les attributions se font par lettres de commande. Il n'y a pas de remise en concurrence.

Les marchés subséquents seront attribués en priorité au prestataire ayant reçu le plus de points.

La commande minimale pour l'ensemble du marché-cadre est ventilée de la façon suivante pour chacun des prestataires

Prestataire 1 : 288.000, 00 €

Prestataire 2 : 272.000, 00 €

Prestataire 3 : 240.000, 00 €

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Sans préjudice de l'application de l'article 70 de loi du 17 juin 2016, les soumissionnaires ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

Les soumissionnaires complèteront le DUME (Document Unique de Marchés Européens) (<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1498470834586&uri=CELEX:32016R0007>)

Ils annexeront à celui-ci :

A/ Respect de l'Art. 68 de la loi du 17 juin 2016 et de l'Art.62 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 :

Le soumissionnaire n'employant pas du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 joint à sa demande de participation une déclaration sur l'honneur signée attestant de ce fait.

Le soumissionnaire employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 joint à sa demande de participation une attestation de l'Office national de Sécurité sociale dont il résulte qu'il est en règle en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale.

Le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne et qui n'est pas visé ci- dessus, joint une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

L'attestation porte sur le dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des demandes de participation.

B/ Respect de l'Art. 68 de la loi du 17 juin 2016 Art.63 de l'arrêté royal du 18 avril 2017 :
Le soumissionnaire joint à sa demande de participation une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation.

Pour un soumissionnaire belge, l'attestation doit émaner du SPF Finances.

C/ Les éventuelles mesures correctrices visées à l'Art. 70 de la loi du 17 juin 2016

D/ Casier judiciaire

Pour chaque membre de l'équipe (personne morale) : Extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné.

Les statuts et actes de société désignant tous les membres ayant un pouvoir de décision au sein de chaque personne morale faisant partie du groupement seront communiqués.

Les extraits de casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné de chaque personne physique ayant un pouvoir de décision désignés par les statuts et actes de sociétés devront être communiqués

E/ Certificat attestant de l'absence de faillite

Pour chaque membre de l'équipe (personne morale), un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou n'a pas fait l'aveu de sa faillite ou n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

Pour les attestations fiscale et de l'ONSS, ainsi que pour le certificat attestant de l'absence de faillite, le pouvoir adjudicateur fera usage de télémarché, et ne demandera aux soumissionnaires ces documents que s'il ne peut les obtenir par ce biais.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le soumissionnaire doit faire la preuve de sa capacité à la bonne exécution de la mission par la production de 5 références de projet immobilier pour lesquelles il a réalisé une mission de suivi technique, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de coordination technique de projet ou similaire durant les 3 dernières années. Les références en conception et en maîtrise d'œuvre seront directement écartées. Les projets présentés totaliseront des coûts de construction minimum de 10.000.000 EUR HTVA (honoraires inclus). Le prestataire en aura réalisé le suivi technique à minima à partir de l'obtention du permis.

Ces références doivent être accompagnées d'une attestation de bonne exécution ou tout autre élément prouvant la bonne exécution de l'étude.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: N/A, Catégorie: N/A

III.2. Conditions related to the contract

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1.

Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with several operators Envisaged maximum number of participants to the framework agreement: 3

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 08/05/2023 Local time: 14:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 08/05/2023 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Un forum sera tenu sur e-procurement. Les soumissionnaires sont priés de poser leurs questions uniquement sur celui-ci, et il ne sera répondu à leurs questions que par son biais.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la science, 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvanstate.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: <https://www.raadvst-consetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

06/04/2023